

SUBVENTIONS - ANNEE 2020

SUBVENTIONS DE LA CCI OUEST NORMANDIE ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS	VERSE EN 2020
DELEGATION CHERBOURG-COTENTIN	
TOTAL DELEGATION CHERBOURG COTENTIN	0 €
DELEGATION ORNE	
ASSOCIATION FETE DE LA NORMANDIE 10 RUE ST GERMAIN - 61200 ARGENTAN	500€
TOTAL DELEGATION ORNE	500 €
DELEGATION CENTRE ET SUD MANCHE - SERVICES GERES	
SNSM GRANVILLE - 50400 GRANVILLE	3.000 €
TOTAL DELEGATION CENTRE ET SUD MANCHE SERVICES GERES	3 000 €
TOTAL GENERAL CCIT OUEST NORMANDIE	3 500 €

AVANTAGES EN NATURE DE LA DELEGATION CHERBOURG COTENTIN APPORTES AUX ASSOCIATIONS	PERIODE
ASSOCIATION COTENTIN TOURISME 1. Mise à disposition d'un technicien à hauteur de 25 % d'un temps plein pour l'animation et la gestion du groupement. 2. Prise en charge des frais de fonctionnement nécessaires au technicien pour réaliser sa mission à hauteur de 15 %.	Depuis sa création en 1998
EGEE Manche - CCI ON Délégation Cherbourg Cotentin - BP839 - 50108 Cherbourg-en-cotentin cedex : Mise à disposition d'une salle pour réunions occasionnelles CIP Manche Normandie : Mise à disposition d'un bureau occasionnellement APAPCC (Association pour l'Avenir des Ports de Cherbourg-en-Cotentin) : Mise à disposition d'une salle de réunion 4 ½ Journées/an	
AVANTAGES EN NATURE DE LA DELEGATION CENTRE ET SUD MANCHE APPORTES AUX ASSOCIATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Pro-Baie du Mont-Saint-Michel (Mairie de Pontorson - 50170 Pontorson) : Animation et administratif • Manche Gastronomie du Terroir - CCI ON Délégation Centre et Sud Manche - CS 50219 - 50402 GRANVILLE cedex : Animation et administratif • Manche Entreprises Services - CCI ON Délégation Centre et Sud Manche - CS 50219 - 50402 GRANVILLE cedex : Participation • CIP Manche Normandie - CCI ON Délégation Centre et Sud Manche - 170 rue Lycette Darsonval - 50 000 SAINT LO : Participation 	
Mise à disposition de bureaux ou de salles : EGEE Manche : Mise à disposition d'un bureau pour les permanences : 32 ½ journées et 7 journées et d'une salle pour réunions occasionnelles : 6 ½ journées SSI : Mise à disposition d'un bureau : 24 journées + ½ journée INPI : Mise à disposition d'un bureau : 3 ½ journées ADIE : Mise à disposition d'un bureau : 19 journées - 14 ½ journées	
AVANTAGES EN NATURE DE LA DELEGATION ORNE APPORTES AUX ASSOCIATIONS	PERIODE
ASSOCIATION	NEANT
MISE A DISPOSITION DE BUREAUX OU DE SALLE DELEGATION ORNE	
Mise à disposition de bureaux ou de salles : NEANT	